



Nouméa, le 18 juin 2019

Port Autonome de Nouvelle Calédonie

Capitainerie du Port de Nouméa

Dossier suivi par : *Christophe Tendron*

Tel : 20 50 06

Mél : capitainerie@noumeaport.nc

AVIS AUX USAGERS n° 07-2019
PORT DE NOUMÉA / GRANDE RADE/ Grand Quai/ Poste 8
RAPPEL

Zone de chantier du poste 8 (travaux nautiques)
Restrictions d'usage du Grand Quai

Les usagers du port de Nouméa sont informés que la zone de chantier située au droit du (futur) poste 8 du Grand Quai, côté mer, et délimitée par 4 bouées jaunes lumineuses (feux à éclats blancs) est toujours active.

Par conséquent, pour assurer la sécurité à l'amarrage, les navires ne pourront accoster entre les bollards 25 et 26 (voir zone hachurée en rouge sur le plan joint).

Il est demandé aux usagers de la grande rade de respecter l'interdiction d'accès à cette zone de chantier et d'informer la capitainerie (VHF12 / tel 20 50 05) de toute anomalie constatée.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

La capitainerie



AVIS PORTUAIRE n°01/2018

POSTE 8 Zone réglementée

à compter du 3 janvier 2018



PLAN DE SITUATION

